529883

338

NOTE BIO COM (80) DE AUX BUREAUX NATIONAUX (LIRE BIO COM 338)

C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE ET A MM. BURGHARDT DG I ET LECOMTE DG VIII

432

ELCOMIE DO

REUNION DE LA COMMISSION DU 3 SEPTEMBRE 1980

1. AIDE D URGENCE A LA BELGIQUE (HELIN)

LA COMMISSION A DECIDE D OCTROYER UNE AIDE D URGENCE DE 0,80 MUCE 1100 (+ 32 MILLION FB) DESTINEE A COUVRIR UNE PARTIE DES DEGATS CAUSES LE 20 JUILLET DERNIER PAR UNE INONDATION D UNE VIOLENCE EXCEPTIONNELLE DANS PLUSIEURS REGIONS DE LA BELGIQUE. L EVALUTATION GLOBALE DES DEGATS DEPASSE 1,5 MILIARD DE FB (SOIT ENVIRON 37 MUCE).

CETTE AIDE EST DESTINEE AUX PARTICULIERS DES SECTEURS SINISTRES (HABITATIONS PRIVEES, MAISONS ET CARAVANES, CAMPINGS ET INFRA-STRUCTURES DE BEBBBTOURISME POPULAIRE) ET DES SECTEURS AGRICO-LES (RECOLTES BETAIL).

LA COMMISSION NEEDE INSISTE POUR QUE LE PAIEMENT SOIT REGLE RAPIDEMENT.

- 2. PROGRAMME PREVISIONNEL ACIER IV TRIMESTRE '80 (HELIN)

 VOIR FICHE ENVOYEE HIER.
- 3. NEGOCIATIONS EURATOM-AUSTRALIE (ELPHICK)

M. BRUNNER A RENDU COMPTE DE L ETAT D AVANCEMENT DES NEGOCIATIONS EURATOM-AUSTRALIE EN VUE DE LA CONCLUSION D UN ACCORD DE COOPE-RATION. TROIS PHASES DE NEGOCIATIONS SE SONT DEROULEES JUSQU'A CE JOUR ET UNE QUATRIEME PHASE S OUVRIRA FIN NOVEMBRE. LA COM-MISSION A FIXE LA LIGNE DE CONDUITE DE SES NEGOCIATIONS POUR CETTE PHASE.

4. PARTICIPATIONE DE M. BRUNNER AUX ELECTIONS ÁLLEMANDES

EN RAISON DE SA PARTICIPATION AUX ELECTIONS ALLEMANDES M.
BRUNNER NE PARTICIPERA PAS AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION PENDANT
LA PERIODE DU 12 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE. BEPENDANT SON ABSENCE
LES RESPONSABILITES DE M. BRUNNER SERONT BEEXERCEES PAR M. BEBENE
DAVIGNON.

1111

NNNN

P. CERF GPP B.1/19 4486 4.9.80 X X

P. CERF

5. PECHE (BOON)

A LA SUITE DES EVENEMENTS QUI SE SONT DEROULES EN FRANCE DANS LE SECTEUR DE LA PECHE, M. LE THEULE A ADRESSE A M. GUNDELACH UNE LETTRE LAQUELLE EST PARVENUTE A LA COMMISSION LE 26 AOUT DERNIER.

LE CONTENU DE CETTE LETTRE AVAIT ETE AU PREALABLE COMMUNIQUE EN FRANCE A LA PRESSE.

M. GUNDELACH VIENT DE REPONDRE A M. LE THEULE. AUX TERMES DE SA LETTRE M. GUNDELACH ABORDES:

■ D UNE PART ET DANS UN CADRE GENERAL LA QUESTION DE LA POLI-■ TIQUE COMMUNE DE LA PECHE.

D AUTRE PART, EU EGARD AUX EVENEMENTS FRANCAISM, LA MUNICOURSEME TION DE L ADAPTATION STRUCTURELLE DU SECTEUR AUX REALITES NOUVELLES.

SUR LE PREMIER POINT

M. GUNDELACH EXPRIME COMME M. LE THEULE LUI MEME SON SOUCI DE VOIR RAPIDEMENT MISE EN PLACE UNE POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE LA PECHE DONT LES PRINCIPES DIRECTEURS TELS QU ENONCES PAR M. LE THEULE REJOIGNENT LES VUES DE LA COMMISSION.

IL EST RAPPELE QUE DES PROPOSITIONS EN CE SENS SONT SUR LA TA-BLE DU CONSEIL DEPUIS PLUSIEURS ANNEES ET SONT CONSTAMMENT MI-SES A JOUR. SI DES PROGRES ONT ETE FAITE, LA COMMISSION ESTIME QU IL FAUT POURSUIVRE LES TRAVAUX ET COMPTE SUR LA VOLONTE PO-LITIQUE DU CONSEIL POUR LES MENER A TERMES.

SUR LE DEUXIEME POINT

LA COMMISSION AVANT MEME LES EVENEMENTS EN FRANCE S EST EFFOR-CEE D ANALYSER LES PROBLES STRUCTURELS DU SECTEUR AFIN QU IL Y SOIT PORTE REMEDE. ELLE A FAIT EN CE SENS DES PROPOSITIONS AU CONSEIL EN JUILLET DERNIER.

SUR LA QUESTION DES AIDES#, M. GUNDELACH RAPPELLE ENFIN QUE SI ELLES SONT ACCORDEES CE NE PEUT ETRE#, A LA LUMIERE DU TRAITBE#, QUE SI ELLES #PEUVENT CONTRIBUER A PROMOUVOIR UNE RESTRUCTURA-TION RATIONNELLE DU SECTEUR.

6. MATERIEL DIFFUSE

BULLETIN PETROLIER N. 62.

AMITIES
P. CERF COMEUR.
NNNN

NNNN